



# LA SOCIÉTÉ CIVILE, MOTEUR D'INNOVATION POUR ASSURER DES INVESTISSEMENTS PUBLICS SOUTENUS EN FAVEUR DE LA PLANIFICATION FAMILIALE : LE CADRE COMMUN

FÉVRIER 2018

## 1. ÉTAT ACTUEL DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION FAMILIALE

Ces dernières années, les gouvernements ont réalisé des progrès importants pour augmenter le financement des programmes de planification familiale, même si des efforts considérables restent encore à fournir. Par exemple, d'importantes initiatives telles que FP2020, le Partenariat de Ouagadougou et le Mécanisme de financement mondial ont réussi à mobiliser les engagements souscrits par les gouvernements en faveur du financement des programmes de planification familiale. Les efforts de sensibilisation ont permis que ces engagements soient concrétisés par des affectations budgétaires mais, face aux difficultés liées au contrôle des dépenses gouvernementales en temps réel, peu de progrès ont été accomplis en ce qui concerne le suivi de ces dépenses.

Les bailleurs de fonds jouent un rôle important dans les pays dépendant de l'aide extérieure à l'égard du financement de la planification familiale, ce qui n'encourage pas les gouvernements à assumer leur rôle de leadership pour répondre aux besoins de financements et consacrer leurs propres ressources aux programmes de planification familiale. L'appropriation par les gouvernements nationaux reste encore à la traîne dans bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne, comme en témoigne la faible part des investissements en termes de pourcentage du soutien total nécessaire pour garantir des programmes de planification familiale

de qualité. Par ailleurs, il n'existe pas d'approche communément acceptée pour mesurer et assurer le suivi des dépenses gouvernementales en matière de planification familiale. L'absence de telles normes empêche de comparer les investissements gouvernementaux entre les pays, et—en fonction de la taille de la population, du pouvoir économique et d'autres facteurs—et de faire une évaluation comparative des dépenses gouvernementales à des niveaux acceptables.

Il est indispensable que les gouvernements s'approprient les programmes de planification familiale de manière durable. Les investissements publics en matière de planification familiale sont essentiels pour renforcer la résilience des pays face à la volatilité du contexte financier mondial actuel. Les pays sont confrontés à des restrictions néfastes imposées par la politique américaine de financement de la santé mondiale, la baisse des financements américains de la planification familiale à l'échelle internationale, la stagnation du soutien des bailleurs de fonds en faveur de la planification familiale et la diminution des ressources accordées au FNUAP. Tous ces éléments compromettent sérieusement l'accès équitable à une planification familiale de qualité.<sup>1,2,3</sup>

## 2. INNOVATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES NATIONALES

La société civile a un important rôle à jouer dans le renforcement de la mobilisation de ressources nationales de façon durable. En juillet 2017, PAI et

Advance Family Planning ont réuni des experts du plaidoyer budgétaire pour la planification familiale venus du Kenya, du Malawi, du Nigeria, de la Tanzanie, de l'Ouganda et de la Zambie afin de rendre opérationnel un cadre commun pour le suivi des dépenses gouvernementales liées à la planification familiale. L'objectif à long terme de cet effort vise à s'assurer que les gouvernements respectent leurs responsabilités en affectant et en dépensant la majeure partie des fonds requis pour l'approvisionnement des produits et la prestation de services de planification familiale.<sup>4</sup>

Cette réunion a abouti essentiellement aux résultats suivants :

1. Un cadre commun amélioré pour assurer le suivi des dépenses publiques ;
2. Un ensemble d'indicateurs prioritaires qui puissent être suivis dans les différents pays. Cet ensemble comprend d'une part des indicateurs qui peuvent faire l'objet d'un suivi en temps réel pour influencer les décisions budgétaires et les dépenses, et d'autre part des indicateurs qui peuvent alimenter une grille d'évaluation pour renforcer le soutien de haut niveau à long terme ;

3. Un ensemble d'interventions convenu dans le domaine de la planification familiale figurant dans les budgets nationaux ;
4. Une capacité accrue des participants à recenser les lignes budgétaires correspondant à ces indicateurs ;
5. Une meilleure compréhension chez les participants de la manière de collecter les données relatives aux dépenses publiques consacrées à la planification familiale.

## 2.1 UN CADRE COMMUN D'ÉVALUATION DES DÉPENSES PUBLIQUES POUR LA PLANIFICATION FAMILIALE

Le cadre qui a été mis à jour lors de cette réunion est un ensemble d'indicateurs partagés que les défenseurs de la planification familiale—ainsi que les «champions» du plaidoyer pour la planification familiale et les agences techniques— peuvent utiliser pour contrôler les dépenses publiques consacrées à la planification familiale de manière comparable pour les différentes régions (voir Encadré 1). Le cadre comprend dix indicateurs essentiels inclus dans le cycle de planification et de budgétisation et sont regroupés

### ENCADRÉ 1. CADRE COMMUN (MIS À JOUR)

Légende :

\* Signale un indicateur prévu pour un suivi en temps réel, dans le cycle budgétaire et il peut s'appuyer sur des sources de données non officielles.

^ Désigne un indicateur dans la grille d'évaluation qui sera créé une fois par an en fonction de données officielles/publiques.

<b>BESOINS DE FINANCEMENT</b>	1. Montant du financement nécessaire pour atteindre les objectifs de planification familiale au cours d'une année donnée, comme le prévoit le gouvernement
<b>AFFECTATIONS</b>	2. Les affectations budgétaires gouvernementales pour la planification familiale en pourcentage du financement total nécessaire par an*, <sup>^</sup> 3. Affectations budgétaires pour la planification familiale en pourcentage du (en capital ou en provenance de l'aide au développement) budget total de la santé*, <sup>^</sup> [Prioritaire]
<b>DÉCAISSEMENT</b>	4. Fonds décaissés à ce jour, en pourcentage du financement affecté à la planification familiale* 5. Pourcentage du budget pour la planification familiale décaissé comme prévu <sup>^</sup> [Qualité des dépenses]
<b>DÉPENSES</b>	6. Dépenses réelles en pourcentage des affectations budgétaires pour la planification familiale <sup>^</sup> [Exécution du budget] 7. Financement dépensé en pourcentage des fonds décaissés* [Absorption] 8. Dépenses annuelles du gouvernement pour la planification familiale par habitant (par femme utilisant des méthodes modernes pour les dépenses en matière de contraception) <sup>^</sup> [Adéquation]
<b>RÉSULTAT</b>	9. Dépenses gouvernementales liées à la planification familiale en pourcentage du financement total nécessaire pendant une année donnée <sup>^</sup> [Appropriation par le gouvernement]
<b>TRANSPARENCE</b>	10. Informations sur les affectations et les dépenses pour chaque ligne budgétaire relative à la planification familiale qui sont accessibles au public, y compris le niveau de détail et la rapidité de transmission des informations <sup>^</sup>

sous quatre catégories d'information : les besoins de financement, les affectations, le décaissement et les dépenses de fonds. Le cadre prévoit également un volet relatif à la transparence qui est nécessaire pour mesurer l'accès aux informations à des fins de contrôle et de redevabilité. En utilisant ce cadre commun comme référence, il est prévu que l'appropriation par les gouvernements soit accrue, ce qui sera mesuré par l'augmentation de la part des dépenses gouvernementales pour la planification familiale, en pourcentage du financement total nécessaire sur le long terme (Voir Encadré 1. Voir Annexe 2 pour plus de détails sur chaque indicateur).

L'ensemble de ces indicateurs feront l'objet d'un suivi continu à part en ce qui concerne les méthodes contraceptives, aussi bien que de la gamme complète de services de planification familiale définie par l'Organisation mondiale de la Santé. Même s'il serait simple de se concentrer sur les dépenses gouvernementales pour les méthodes contraceptives (qui sont relativement faciles à suivre), cette approche négligerait certains aspects fondamentaux des programmes de planification familiale, tels que la formation des prestataires de service et l'élaboration de matériel de communication visant à modifier les comportements. Néanmoins, la collecte de données sur tous les aspects des programmes de planification familiale sera un grand défi à relever car il faut que les experts du plaidoyer budgétaire identifient chacune des lignes budgétaires consacrées au financement de la planification familiale (voir Annexe 3 pour une liste complète des lignes budgétaires qui seront suivies pour chaque volet du Cadre Commun dans l'Encadré 1).

### 3. PROCHAINES ÉTAPES : UN SUIVI BUDGÉTAIRE EN TEMPS RÉEL ET UNE GRILLE D'ÉVALUATION

Après la réunion, les organisations de la société civile du Malawi, de la Tanzanie, de l'Ouganda et de la Zambie prônant le plaidoyer budgétaire utiliseront l'année prochaine comme période de référence pour tester ce cadre commun à l'échelle nationale. Elles ont identifié deux outils différents nécessaires à la collecte et à la présentation des données pour favoriser l'engagement du gouvernement en faveur du maintien du financement de la planification familiale. Compte tenu de ces besoins constatés, PAI collaborera avec d'autres leaders sur le terrain au cours de l'année prochaine pour mettre en place les éléments suivants :

- **Un tableau de bord pour le suivi budgétaire en temps réel et le plaidoyer** : Les défenseurs de la planification familiale utiliseront ce tableau de bord pour apporter des indicateurs utiles au suivi budgétaire en temps réel et ce, afin de garantir des progrès au cours

d'un exercice financier déterminé. La collecte de données informera les défenseurs des éventuels obstacles dans le cadre du processus d'exécution budgétaire et guidera leurs stratégies durant l'exercice en cours, lorsqu'il y aura des opportunités de collaboration avec les gouvernements et elle permettra d'effectuer aussi des corrections en cours de route. Le tableau de bord n'est pas envisagé comme un produit mais plutôt comme une base de données permettant de guider le plaidoyer. Sachant que certaines des données seront préliminaires et non officielles, l'accès au tableau de bord sera probablement limité aux utilisateurs.

- **Une grille d'évaluation comparative entre pays pour un appui politique soutenu** : Les données budgétaires officielles collectées lors du suivi en temps réel seront utilisées pour alimenter une grille d'évaluation annuelle afin de recueillir les données sur les investissements du gouvernement durant l'exercice financier concerné. Ce type de données peut être utilisé pour renforcer la pression des pairs entre pays et favoriser le soutien politique de haut-niveau à tout moment du cycle du budget et de la planification. Les défenseurs travaillant aux niveaux national et régional peuvent utiliser la grille d'évaluation pour inciter leurs gouvernements à apprendre des pays voisins et idéalement stimuler la concurrence en identifiant les secteurs de croissance potentielle. La grille d'évaluation peut être utile dans les contextes régionaux comme les réunions des ministères de la Santé de l'Union africaine qui offrent davantage de possibilités d'entrer en contact direct avec les responsables de haut niveau et contribuer ainsi à nouer des liens et ouvrir la voie à des nouvelles opportunités.
- Cette mesure de transparence incluse dans la grille d'évaluation peut également favoriser les conversations sur la manière d'améliorer l'accès aux informations opportunes et suffisamment détaillées. Les alliés au sein des agences gouvernementales peuvent contribuer à élargir l'accès aux informations lorsqu'ils constatent qu'elle permet de plaider pour un financement accru au sein de leurs départements, plutôt que de chercher la faute et de désigner des coupables. En réalité, la Fédération Internationale pour la Planification Familiale-Région de l'hémisphère occidental (IPPF/RHO) a constaté que le simple fait de demander des informations peut faciliter l'accès aux données lors du cycle budgétaire suivant.<sup>5</sup> De même, les participants peuvent décider de mesurer la réactivité du



gouvernement face au suivi en temps réel de la grille d'évaluation annuelle—ce qui favorise les progrès accomplis au fil du temps.

Afin de tester l'approche privilégiée par la grille d'évaluation au niveau sous-national, les organisations de la société civile (OSC) du Kenya affineront les indicateurs et élaboreront des matériels destinés au plaidoyer et à la redevabilité à l'échelle des comtés. Les défenseurs nigériens sont entrain d'examiner la façon dont ces approches pourraient être adaptées à leur contexte. Le groupe prévoit de se réunir à nouveau l'année prochaine pour évaluer les défis et les succès et à terme affiner l'approche.

Le suivi des dépenses gouvernementales pour la planification familiale renforcera le contrôle général de la mise en œuvre des engagements pris envers FP2020 et les Plans d'investissement du Mécanisme de financement mondial. Le cadre commun peut également être adapté et utilisé en dehors de la communauté d'experts de la société civile en plaidoyer ; par exemple, le cadre commun pourrait assurer le suivi de l'action gouvernementale par rapport aux engagements pris à l'égard de la Challenge Initiative qui versera des fonds qui équivaldront à ceux des villes qui apportent leurs propres ressources pour la planification familiale. En l'absence de suivi des dépenses, les engagements et les affectations budgétaires ne sont que des chiffres et des mots couchés sur le papier.

## 4. SURMONTER LES DÉFIS ET REPOUSSER LES LIMITES

Bien que les partenaires soient parvenus à un consensus sur la façon dont les données seraient suivies, la conception d'un cadre de redevabilité budgétaire partagé est à la fois complexe et difficile. Parmi les défis auxquels ils se heurtent, figurent l'accès aux données et le fait de veiller à ce que l'approche prenne en compte l'environnement spécifique à chaque pays.

### 4.1 REPOUSSER LES LIMITES DU SUIVI DES DÉPENSES POUR LA PLANIFICATION FAMILIALE

L'accès à des données précises et opportunes sur la planification familiale continue à entraver le suivi budgétaire dans la plupart des pays. Les défenseurs admettent l'importance de l'utilisation des documents officiels sur les dépenses à des fins d'exactitude et de légitimité. Pour qu'elles puissent servir aux défenseurs, les données relatives aux dépenses doivent être publiées pendant qu'il est encore temps d'influencer l'action gouvernementale durant l'exercice budgétaire en cours. Cependant,

la plupart des gouvernements ne produisent et ne publient pas de rapports trimestriels suffisamment détaillés pour inclure toutes les lignes budgétaires liées au programme de planification familiale. Ces données sont généralement rendues publiques un ou deux ans après la clôture de l'exercice, parallèlement au rapport de l'agence suprême d'audit. C'est pourquoi, il est trop tard pour influencer l'affectation ou même l'exécution budgétaire en s'appuyant sur les expériences récentes. Il faut donc déployer davantage d'efforts pour encourager les gouvernements à publier des rapports trimestriels sur les dépenses détaillées, en temps opportun. Pour surmonter les difficultés d'accès à des données précises sur les dépenses, la Samasha Medical Foundation de Kampala a mis au point une approche alternative pour estimer les dépenses gouvernementales en matière de planification familiale durant l'année financière en cours.

Cette approche repose sur les étapes suivantes :

1. Demander et obtenir le plan de travail approuvé, chiffré du Département de la Santé de la Reproduction—ou de son équivalent—au début de l'exercice ;
2. Faire correspondre ces activités aux lignes budgétaires approuvées identifiées pour la planification familiale ;
3. Identifier les activités qui sont censées être mises en œuvre pendant le premier trimestre de l'année ;
4. Reprendre contact avec le point focal du Département de la Santé de la Reproduction à la fin du premier trimestre pour lui demander si les activités prévues ont été mises en œuvre. Demander le rapport d'activité correspondant pour vérifier. Sur le plan de travail ou une feuille de suivi, marquer cette activité comme effectuée et partir du principe que 100% des fonds ont été dépensés ;
5. Répéter la quatrième étape à la fin de chaque trimestre ;
6. Comptabiliser les activités qui correspondent à la ligne budgétaire concernée à la fin de l'exercice. Il s'agit de la dépense approximative pour cette ligne budgétaire. Le coût total des activités du plan de travail doit concorder avec le budget approuvé, de telle sorte que le total du plan de travail corresponde à l'agrégation des coûts de l'activité.

Cette approche n'est pas parfaite, mais c'est l'alternative la plus crédible et précise par rapport aux données officielles. Dans le cadre de cette approche, la personne en charge du suivi du budget

part du principe que le gouvernement a dépensé l'ensemble des fonds budgétés pour une activité, même si ce n'est pas le cas. Par exemple, les fonds budgétaires affectés pour une formation interne prévue pour 50 infirmières sont considérés comme dépensés même lorsque seules 30 d'entre elles ont été véritablement formées. Les hypothèses relatives aux parts des dépenses peuvent créer des marges d'erreur et remettre en cause l'intégrité des données collectées sur les dépenses, ce qui va à l'encontre du but initial. Les auditeurs du gouvernement sont mieux placés pour expliquer les dépenses, ce qui n'est pas le cas de la société civile. Pour corroborer l'exactitude de cette approche, il faut travailler davantage pour comparer les données collectées avec les résultats des rapports de l'auditeur général rendus publics.

## 4.2 COMPARER DES CHOSES COMPARABLES

Les processus budgétaires spécifiques à chaque pays posent certains défis lors de l'élaboration d'une méthodologie commune pour établir une grille d'évaluation régionale. En Zambie, l'exercice financier correspond à l'année calendaire, tandis que les exercices de l'Ouganda, du Malawi et du Kenya s'achèvent le 30 juin. Les données standardisées seront essentielles pour assurer la comparabilité des dépenses sur les mêmes périodes.

Les indicateurs du Cadre commun doivent être conçus à l'aide de données standards pour refléter la situation propre à chaque pays. Par exemple, la simple comparaison des affectations budgétaires ou des dépenses entre les pays n'est pas significative—mais l'utilisation des « besoins de financement » comme base pour mesurer les affectations et les dépenses crée une référence commune. L'indicateur des affectations budgétaires du gouvernement pour la planification familiale en pourcentage du financement total nécessaire chaque année produit un pourcentage pertinent et comparable entre les pays. De même, la taille de la population varie entre les pays. L'indicateur des dépenses gouvernementales par habitant, au cours de la dernière année budgétaire standardise les dépenses, et de ce fait, les chiffres sont comparables.

À l'avenir, il sera important de prendre en compte l'accroissement des revenus nationaux de même que d'intégrer les mesures qui analysent les dépenses relatives à la planification familiale en fonction de la capacité d'un pays à mobiliser des fonds. L'évaluation de la capacité d'un gouvernement à prendre en charge la planification familiale est particulièrement essentielle lorsqu'il s'agit de comparer un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure comme le Kenya avec un pays à faible revenu comme le Malawi.<sup>6</sup>

## 4.3 PRENDRE EN COMPTE LA DÉCENTRALISATION

Les participants ont insisté à maintes reprises sur l'importance du suivi des dépenses au niveau sous-national pour diverses raisons. Les décaissements du niveau national vers l'échelon sous-national peuvent considérés comme « dépensés » dans les comptes nationaux, mais les dépenses n'ont pas lieu vraiment jusqu'à ce que les fonds soient transformés en biens ou services par une entité gouvernementale sous-nationale. Les efforts déployés pour la redevabilité budgétaire au niveau national doivent être reliés au suivi du budget sous-national pour vérifier que les fonds ont finalement été dépensés comme prévu. L'IPPF-RHO a fait part d'un exemple issu d'Amérique latine et a mis en évidence le point suivant : les fonds fédéraux destinés aux services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux jeunes avaient été décaissés à un gouvernement d'un état pendant de nombreuses années, mais ce gouvernement n'avait pas connaissance du montant des fonds dans son compte. À la fin de l'année, les fonds non dépensés ont été transférés dans un fonds commun de réserve général du trésor public, ce qui a entraîné une perte de fonds potentiels pour des services adaptés aux jeunes. Le suivi des fonds transférés de l'échelon national vers les états a montré que ces fonds n'ont pas été utilisés et que le gouvernement de l'État les a utilisés par la suite dans le but initialement prévu.

Le suivi des ressources ne sera utile que dans les districts et les comtés où les gouvernements locaux comprennent l'importance de l'allocation des ressources pour la planification familiale. Dans les pays décentralisés comme le Kenya, les demandes de financement des gouvernements sous-nationaux déterminent les allocations nationales accordées à un comté. Les ressources générées localement peuvent également être allouées à la planification familiale. Il faut donc mobiliser directement les instances gouvernementales sous-nationales pour appliquer les décisions relatives au financement. Dans d'autres pays comme le Malawi, la décentralisation des décisions gouvernementales sur le financement est incomplète, et certains gouvernements de district n'ont pas bénéficié du même niveau de sensibilisation assurée par les défenseurs pour les aider à apprécier l'importance des programmes de planification familiale.

Selon le niveau atteint par un pays dans le processus de déconcentration, la collecte de données sous-nationales relatives aux décaissements et les dépenses peut s'avérer plus compliquée. Beaucoup de pays commencent à peine à instaurer leurs systèmes de suivi financier sous-nationaux qui devraient permettre aux défenseurs de valider les activités dans les plans opérationnels. Dans ce cas, à l'échelle sous-nationale, les défenseurs

peuvent se fier davantage aux données informelles qui ne peuvent pas être validées avec des sources officielles. La confiance accordée à des données non-officielles peut générer des chiffres incohérents en ce qui concerne les dépenses, ce qui peut porter préjudice au bien-fondé des efforts de plaidoyer de l'organisation.

#### **4.4 JETER DES PONTS ENTRE LES RÉGIONS**

Cette réunion a permis aux OSC d'Afrique de l'Est de découvrir des expériences et apprendre des collègues qui font le même travail en dehors de la région. Une session organisée à l'improviste par deux participants œuvrant pour la promotion de l'accès à la planification familiale en Afrique de l'Ouest a mis en évidence les difficultés communes, mais aussi des différences conséquentes en termes de capacité des OSC, des possibilités budgétaires pour le plaidoyer, de la transparence et de la redevabilité budgétaire entre les régions africaines. Les participants ont pu s'appuyer sur le travail passé de l'IPPF-RHO en identifiant où l'ensemble des coûts des programmes de planification familiale—défini par l'Organisation mondiale de la santé—apparaît dans les lignes budgétaires (voir Annexe 3). Les échanges régionaux ont permis aux défenseurs de poser des questions, de faire des suggestions et d'identifier des stratégies et tactiques testées pour le plaidoyer budgétaire. Lors de la prochaine étape, nous continuerons de créer des espaces de rencontres pour le partage et l'apprentissage au niveau régional afin de faciliter les progrès dans le domaine.

#### **5. LES PROCHAINES ÉTAPES**

La réunion a permis d'identifier les limites des OSC pour assurer le suivi budgétaire pour la planification familiale, notamment en ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre des plans de travail chiffrés pour avoir une estimation des dépenses. Une nouvelle série d'engagements financiers souscrits par les gouvernements lors du Sommet de Londres sur la Planification Familiale de 2017 a réitéré la nécessité de suivre les dépenses. Les participants intéressés—y compris le Système des Comptes de la Santé de l'Organisation mondiale de la santé, le Partenariat pour un gouvernement transparent, Track20 et BOOST—explorent des synergies possibles, suivant une démarche plus vaste, dans le but de compiler les dépenses gouvernementales et les réformes de gestion financière publique plus larges. En l'absence de données officielles précises sur les dépenses, un de ces efforts peut s'avérer utile pour le suivi des dépenses annuelles pour la planification familiale.

La priorisation des indicateurs durant cette réunion a été la première étape de la mise en œuvre du cadre commun. La phase suivante permettra aux défenseurs et aux gouvernements d'acquérir les outils nécessaires pour comprendre comment un pays alloue et dépense les ressources liées à la planification familiale. Cette méthodologie peut aider aux défenseurs à répondre à des questions clés concernant la manière d'utiliser les données budgétaires et de prévoir un processus clair pour la collecte d'informations.



## NOTES

- 1 PAI. (Septembre 2017). Ce qu'il faut savoir des restrictions relatives à la politique américaine « Protéger la vie dans l'aide de santé mondiale ». Extrait de : <http://trumpglobalgagrule.pai.org/understanding-the-policy/>
- 2 Wexler, A. et J. Kates. (Décembre 2017). Donor Government Funding for Family Planning in 2016. Kaiser Family Foundation. Extrait de : <https://www.kff.org/global-health-policy/report/donor-government-funding-for-family-planning-in-2016/>
- 3 PAI. (Septembre 2017). The Fix is In-Shaheen Amendment Counters Anti-Family Planning House Bill. Washington Memo. Extrait de : <https://pai.org/newsletters/overkill-house-committee-votes-ratify-trump-attacks-international-family-planning/>
- 4 Pour le rapport de la réunion précédente, voir Couture, T. et S. Dennis. (Juillet 2016). Towards A Common Framework for Measuring Government Spending on Family Planning. PAI. Extrait de : <https://pai.org/reports/towards-common-framework-measuring-government-spending-family-planning/>
- 5 Malajovich, L. (2012). Budget Transparency and Reproductive Health: Our Experience in Five Latin American Countries. International Planned Parenthood Federation Western Hemisphere Region. Extrait de : <https://www.ippfwhr.org/en/publications/budget-transparency-and-reproductive-health-our-experience-in-five-latin-american>
- 6 P. 23, Banque mondiale. (ND). World Bank Country and Lending Groups. Extrait de : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>



**CHAMPIONS  
OF GLOBAL  
REPRODUCTIVE RIGHTS**  
**pai.org**

1300 19th Street NW, Suite 200  
Washington, DC 20036-1624 USA  
(202) 557 3400  
[www.pai.org](http://www.pai.org) • [info@pai.org](mailto:info@pai.org)



@paiwdc



@pai\_org



@pai\_insta